



Trame Verte et Bleue : Restauration écologique des marais de Fampoux

Porteur de projet :

Communauté Urbaine d'Arras

Descriptif du projet :

Restauration écologique des marais de Fampoux

Enjeu, contenu du projet

Objectifs et enjeux du projet

- Stratégie du projet

Les marais de Fampoux sont constitués de 5 marais, soit 49,3 ha (dont 25 ha en eau). Ils constituent ainsi un cœur de nature d'intérêt communautaire dans le cadre de la Trame verte et bleue de l'Arrageois.

Les marais de Fampoux font également partie intégrante d'un corridor écologique d'importance régionale puisque la vallée de la Scarpe est une des rares voies de passage pour la faune et la flore entre :

- les prairies de l'Artois, les espaces naturels du Boulonnais et de l'Audomarois d'une part
- et les espaces naturels de l'Avesnois et de l'Escaut d'autre part.

La continuité écologique est un enjeu fort sur ce site altéré par plusieurs voies de communication majeures : A1, LGV Paris-Londres, TER Arras-Lille.

- Objet technique

4 grands enjeux existent sur les marais de Fampoux.

1. préserver et développer le potentiel écologique des marais
 - réduction de l'effet de barrière des infrastructures de transport
 - restauration et gestion d'habitats naturels de grande qualité écologique
 - mise en œuvre d'actions spécifiques pour certaines espèces patrimoniales (chauves-souris, martins pêcheurs, chouette chevêche, vertigo)
2. concilier pêche, chasse et objectifs écologiques
3. diminuer la pression anthropique en organisant les usages des lieux
4. sensibiliser à la protection de l'environnement et à la gestion durable du milieu naturel.

Les grands types d'aménagement sont les suivants :

- Génie écologique
 - Restauration de zones humides et de roselières
 - Recréation de frayères
 - Reprofilage des berges en pente douce pour une meilleure interaction entre le milieu terrestre et aquatique

FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS

- Actions de déboisement sélectif et de reboisement
 - o Ouverture des milieux par la suppression de la végétation ligneuse, notamment constituée de peupleraies
 - o Restauration d'arbres offrant une grande diversité de niches écologiques (arbres têtard, présentant des cavités ...)
 - o Plantation ou confortement de haies vives limitant l'érosion et favorisant l'infiltration des eaux de ruissellement
- Canalisation de la fréquentation
 - o Ouverture au public : mobilier, cheminement, points de vue, sensibilisation
 - o Zones d'intérêt écologique à préserver fermées au public
 - o Zones proposées au pâturage extensif dans le cadre d'une gestion différenciée.

Actions innovantes

Ces actions innovantes font du projet de restauration et de valorisation écologique des marais de Fampoux l'un des premiers dans le Pas de Calais à intégrer des enjeux aussi transversaux. Citons notamment :

- la reconnexion d'annexes hydrauliques à la Scarpe canalisé
- la création d'une frayère à brochet de 1,5 ha connectée à la Scarpe canalisée, première opération de ce type dans le département du Pas de Calais
- l'aménagement d'un passage à faune fonctionnel, permettant aux espèces de franchir les barrières biologiques formées par l'autoroute A1 et la voie du TGV constituant un aménagement d'intérêt régional pour la libre circulation des espèces
- une phase de concertation importante avec les associations d'usagers du site permettant d'élaborer un projet d'aménagement tenant compte des préoccupations de chacun.

• **Aspect structurant du projet**

Cœur de nature d'intérêt communautaire

Marais connexes à la vallée de la Scarpe, colonne vertébrale de la Trame verte et bleue de l'Arrageois Corridor écologique d'intérêt régional

• **Interactions avec les autres trames structurantes**

Marais connexes à la vallée de la Scarpe dont le chemin de halage (chemin des deux eaux) constitue l'axe structurant est-ouest des modes doux du territoire

La continuité écologique est un enjeu fort sur ce site altéré par plusieurs voies de communication majeures : A1, Ligne Grande Vitesse Paris-Londres, TER Arras-Lille.

• **Faisabilité matérielle à l'horizon 2020-2030**

Fin des travaux prévue en 2013

- Cohérence avec les capacités financières du maître d'ouvrage

Projet financé à 90% au regard de son exemplarité et de son caractère innovant
Le montant s'élève à 480 000 € HT.

Informations techniques nécessaires

Éléments prévisionnels

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ?
OUI

- le projet est en travaux en 2011.

Nature du projet : Schéma Trame verte et bleue

Connectivité transports

- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?
NON
- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?
NON
- Localisation et point(s) d'accès - par quels modes ?

Voies routières et voies douces (chemin des deux eaux)

Consommation d'espace

- le projet consomme-t-il des espaces agricoles ?
NON

Logement

- le projet produit-il des logements ?
NON

Repérage spatial du projet

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation) :

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

Les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93, de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

Les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.